



AVIS SUR LA CONTRIBUTION DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE À LA CRISE SANITAIRE

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DANS LES CISSS ET CIUSSS :

UN MAILLON ESSENTIEL POUR LES COMMUNAUTÉS EN TEMPS DE PANDÉMIE

L'organisation communautaire est partie prenante de tous les CISSS et CIUSSS au Québec. Cette pratique professionnelle vise notamment à soutenir les communautés à s'organiser et à développer des services pour répondre aux besoins divers de leurs populations dans une approche collective et une visée de réductions des inégalités sociales de santé. En travaillant de concert avec les nombreux organismes communautaires déployés partout sur le territoire, les OC aident le réseau de la santé et des services sociaux à actualiser sa mission en s'intéressant aux déterminants sociaux de la santé.

En mars dernier, alors que le Québec tout entier se plaçait en confinement pour « aplatir la fameuse courbe » et protéger notre réseau de la santé, plusieurs organisateurs et organisatrices communautaires (OC) du Québec ont eu la marge de manœuvre nécessaire pour faire preuve de créativité et débrouillardise afin de soutenir les communautés frappées de plein fouet et sans préavis par la Covid et le confinement. « Renforcer l'aide alimentaire, soutenir les organismes dans leurs nouveaux défis, mettre sur pied des cellules de crise de proximité, établir des lignes d'accueil, des chaînes téléphoniques pour venir en aide aux populations fragilisées, soutenir de nouvelles collaborations territoriales, prévenir les chocs post-traumatiques du confinement [...] » ne sont que quelques exemples des nombreuses actions. Ces dernières ont permis d'illustrer le potentiel et la force de frappe de cette profession méconnue.

Plusieurs OC ont aussi pu apporter un soutien concret aux organismes communautaires qui sont aux premières lignes pour répondre aux besoins de base de la population et qui ont eu à la fois à répondre à des demandes grandissantes tout en réorganisant leurs services pour s'adapter aux différentes contraintes sanitaires et aux défis financiers.

¹ RQIIAC, cadre de référence, p. XIII.

En tout temps, mais particulièrement en temps de crise, de par leur rôle de « passeurs », les OC sont en mesure de rejoindre les personnes en marge des messages publics. En étant à l'écoute des besoins et des préoccupations de ces dernières, les OC sont en mesure de les traduire et de s'assurer qu'elles sont entendues par les gestionnaires et les dirigeants. Le maintien, voire l'accentuation, de ce lien en période de crise permet de connaître rapidement les personnes ou les milieux auprès desquels il faut intervenir; à identifier les difficultés; à favoriser la concertation et la liaison entre les différents acteurs sociaux et à déployer diverses actions préventives et de soutien. Dans une optique de prévention de l'aggravation d'autres problèmes sociaux et de réduction des inégalités sociales de santé, ces OC sont habilités à mobiliser des partenaires et à agir sur plusieurs facteurs : alimentation, logement, pour ne nommer que ceux-là.

Par ailleurs, autant dans la première vague, dans la deuxième vague que dans le déploiement de la vaccination, les OC ont été et sont toujours nombreux. euses à prêter main-forte aux efforts déployés par la Santé publique : réalisation d'enquêtes épidémiologiques, aide aux soins dans les CHSLD, support sur les barrages routiers, explication des consignes sanitaires aux entreprises et commerces, liaison avec les organismes, écoles ou garderies pour des mesures de dépistage et de prévention, mobilisation vers la vaccination sont quelques-unes des tâches réalisées dans ce contexte. Loin de nous l'idée de s'objecter aux contributions des OC à l'effort collectif et hors du commun qui nous incombe.

Cependant, depuis le début de la pandémie, **il est inquiétant de constater que certains CISSS et CIUSSS ont fait le choix de retirer totalement ou de façon importante les OC de leur rôle d'interface et de soutien aux communautés pour les réaffecter dans des tâches de soutien à l'interne dans l'application de diverses mesures sanitaires, les retirant ainsi de leur présence essentielle dans les communautés.** D'autant plus que dans certains endroits ce délestage se poursuit avec intensité et continuité depuis des mois, laissant les communautés et les organismes communautaires à eux-mêmes, les privant d'un soutien et d'une présence qui constituent pourtant un maillon essentiel pour faire face à la pandémie, mais aussi dans la poursuite des actions et services névralgiques pour les populations les plus vulnérables.

Le délestage effectué intensivement et de façon prolongée a de nombreux effets délétères qui ne doivent pas être sous-estimés, enfermant les communautés dans une logique étroite de mesures sanitaires sans égard aux considérations sociologiques qui font autant partie du problème que de la solution. Plus le temps avance, plus les liens de confiance et de proximité entre les CISSS et CIUSSS, qui passent en bonne partie par les OC, s'effritent et risquent de provoquer des fissures à long terme dans le partenariat, pourtant essentiel à un grand nombre d'actions transversales avec les divers acteurs de la communauté, en particulier en ce qui concerne les déterminants sociaux de la santé.

Nous sommes convaincus qu'en demeurant sur le terrain, en lien constant avec leurs partenaires, les OC seront d'autant plus d'une aide précieuse pour travailler à l'après-pandémie et à aborder le lent travail de rétablissement. Avec leurs partenaires, ils pourront soutenir la relance, l'adaptation et le maintien des services des organismes; contribuer au développement de stratégies adaptées en réponse aux besoins exprimés par les communautés; œuvrer encore et toujours pour adapter les interventions en tenant compte des inégalités sociales de santé, en mettant de l'avant l'importance d'interventions globales et concertées et en agissant en prévention plutôt qu'en mode réactif.

POSITIONNEMENT DU RQIIAC

En tant que regroupement représentant la pratique professionnelle de l'organisation communautaire en CISSS et CIUSSS au Québec et en toute cohérence avec notre cadre de référence de la pratique, **nous croyons que les balises suivantes doivent être prises en considération en ce qui concerne les mandats et tâches attribués aux OC face à la pandémie :**

- 1.- **Reconnaître l'expertise de l'organisation communautaire comme pratique professionnelle contributive dans son essence même face à la pandémie**
- 2.- **Favoriser le maintien des OC dans leur milieu durant la période de crise**
 - ★ Pour soutenir les groupes et les communautés
 - ★ Pour favoriser la liaison entre les acteurs concernés
 - ★ Pour privilégier les interventions préventives dans les milieux et contribuer à la sensibilisation et à l'éducation des communautés.
- 3.- **Réduire au minimum la réaffectation des OC dans des tâches incombant à la Santé publique dans l'application de mesures sanitaires**

Dans les cas où les besoins en effectifs rendent nécessaire la réaffectation d'OC (délestage)

 - ★ Assurer le maintien d'effectifs dédiés à des mandats d'organisation communautaire
 - ★ Éviter les réaffectations temps plein pour préserver un ratio en organisation communautaire
 - ★ Maintenir une disponibilité d'OC dans tous les territoires des établissements
 - ★ Prévoir une limite de temps et une rotation parmi les OC réaffectés
 - ★ Faire appel au volontariat comme première approche
 - ★ Maintenir les liens entre tous les OC et avec leur équipe

Les OC ont démontré par le passé à la lumière de crises diverses (Lac-Mégantic, inondations, etc.) la plus-value de leurs compétences et savoir-faire dans la résilience des communautés et l'incontournable ancrage au sein même des communautés touchées. La présente crise ne peut faire l'économie de cette contribution. Il serait dommage que certains établissements se privent de ce maillon essentiel.

*Adopté par le Conseil d'administration du RQIIAC
25 février 2021*